



Welcome to the ALAI questionnaire on online practices of author-identification!

The purpose of this questionnaire is to ascertain what author-identification practices are commonly used in ALAI National group countries when works are disseminated online. The results will be used to determine what it means for the name of the author "to appear on the work **in the usual manner**" (Berne Convention, art. 15) when the work is disseminated over online media.

1. **Name and surname of the respondent: Marie-Christine Janssens on behalf of the authors of the individual parts mentioned below**
2. **E-mail address: Aba-Bva <aba-bva@sabam.be>**
3. **Which ALAI National group do you represent? Belgian Group of ALAI**
4. **If your responses relate to more countries, please list them here: NA**

Contents

PHOTOGRAPHY AND VISUAL ARTS	2
MUSIQUE, LIVRES AUDIO, RADIO	9
FILM, TV, VIDEO	12
E-ZINES, E-BOOKS, BLOGS, NEWS, NEWS AGGREGATORS	15
GÉNÉRAL	18

Photography and Visual Arts

Par Marie Vermandele – SOFAM (voir également annexe : réponse avec captures d'écran

5. Dans votre région, quels sont les **plateformes de partage de photos/œuvres d'art visuel** ou les **fournisseurs de contenus visuels** les plus importants ?

Plateformes de partage de photos:

Facebook, Google Images, Google +, Pinterest, Instagram, Flickr, Tumblr, Twitter, Picasa Web Album, 500 Px, Joomeo, Piwigo, Artstack, Curiator, Lensculture, 123RF, 123dog, Wikimedia, Fotolia, CNRS, Kunsterwerkt.be

Plateformes de partage d'œuvres d'art :

Commonplaces Art Galley : <http://www.commonplacesartgallery.com/fr/>
Artsy <https://www.artsy.net/>
Artsper <http://www.artsper.com/fr>
Inprint <https://www.inprnt.com/>

Fournisseurs de contenus visuels:

Belpress : www.belpress.com
ID photo agency : www.idphotoagency.com
Isopix: www.isopix.be
Photonews : www.photonews.be
Reporters : www.reporters.be
Tilt-photographie: www.tilt-photographie.be
Belga Image : www.belgaimage.be
Gettyimages : www.gettyimages.be
iStock : <http://www.istockphoto.com/be>
Fotolia : <https://fr.fotolia.com/#>
Pixabay : <https://pixabay.com/fr/>
Shutterstock : <https://www.shutterstock.com/fr/>
Stocklib : <http://www.stocklib.fr/>

Sur quels autres sites (y compris les propres sites des auteurs) figurent des photos et/ou d'autres œuvres d'art visuel ? Sur le site personnel des auteurs.

(Réponse aux questions à l'aide d'un questionnaire envoyé à nos auteurs)

6. Quelles sont les pratiques utilisées pour **intégrer le nom de l'auteur dans le contenu visuel lui-même**, telles que l'apposition du nom de l'auteur dans un coin de la photo, l'effet rollover (pointage de la souris), un filigrane numérique, des métadonnées dans les propriétés du fichier, d'autres moyens d'identification de l'auteur, voire aucune mention de l'auteur ?

Plateformes et fournisseurs :

	Oui	Non
Apposition du nom dans un coin de la photo		x
Effet rollover (pointage de la souris)	x	
Un filigrane numérique	x	
Des métadonnées dans les propriétés du fichier	x	
Autres moyens d'identification		x
Aucune mention	x	

Sites des auteurs : (Réponse aux questions à l'aide d'un questionnaire envoyé à nos auteurs) (le + indique qu'un nombre plus important d'auteurs a répondu de cette manière à la question, le - qu'un nombre moins important d'auteurs a répondu de cette manière à la question).

	Oui	Non
Apposition du nom dans un coin de la photo	+	-
Effet rollover (pointage de la souris)	-	+
Un filigrane numérique	-	+
Des métadonnées dans les propriétés du fichier	+	-
Autres moyens d'identification	-	+
Aucune mention	-	+

Parmi ces différents moyens, certains se sont-ils standardisés dans votre secteur des médias ?

Sur les sites des auteurs, l'apposition du nom dans un coin de la photo et les métadonnées dans les propriétés du fichier. La plupart n'appliquent pas un effet rollover ni un filigrane numérique. De plus, la plupart préfère mentionner leur nom que de ne rien indiquer.

7. Quel que soit le moyen utilisé, quelles données y figurent en plus du nom du ou des auteurs ? Par exemple :

A. Le symbole du droit d'auteur ?

B. Un identifiant normalisé comme l'ISBN (son équivalent pour les photos ou dessins) ?

C. L'année de première publication ? Une autre année ou d'autres années (dans l'affirmative, à quoi correspondent-elles) ?

D. En plus du nom de l'auteur, le nom de l'ayant droit (s'il est différent du nom de l'auteur) figure-t-il ?

Plateformes et fournisseurs :

	Oui	Non
Le symbole du droit d'auteur ©	x	
L'année de première publication	x	

Une autre année		x
Le nom de l'ayant-droit (si différent de l'auteur)		x
Autres données		x

Sites des auteurs : (Réponse aux questions à l'aide d'un questionnaire envoyé à nos auteurs)

	Oui	Non
Le symbole du droit d'auteur ©	+	-
L'année de première publication	-	+
Une autre année	-	+
Le nom de l'ayant-droit (si différent de l'auteur)	-	+
Autres données	-	+

- Si autre année, laquelle ?
 - Année de la prise de la photo
 - Année de la version modifiée de l'œuvre
- Si autres données, lesquelles ?
 - Apposition du nom, plutôt centré en-dessous dans un cadre blanc avec SOFAM.BE (et quelques fois la phrase "Tous droits réservés")
 - Le nom de la personne qui a posée pour la photo
 - Le nom du lieu où la photo a été prise
 - Le nom du site où l'image se trouve (site de l'auteur)
 - Le titre de l'œuvre
 - Le hashtag (pour plateforme comme Instagram)
 - Les données de l'appareil photo
 - Initiales du nom de l'auteur

8. Lorsque des données d'identification de l'auteur figurent dans le fichier numérique, demeurent-elles dans le fichier ou sont-elles retirées par des tiers tels que des plateformes ?

Oui, parfois. En général, non.

Ex. sur Flickr, il y a la possibilité de trouver des images sur toute la plateforme en indiquant le nom de l'auteur dans la barre de recherche.

9. Quelles sont les pratiques utilisées pour faire figurer le nom de l'auteur **dans la description du contenu visuel présentée sur le site** (qu'il s'agisse du propre site de l'auteur ou d'un site tiers) (c'est-à-dire non pas dans le contenu même, mais par exemple au-dessus ou en dessous de l'image, le cas échéant, avec un hyperlien renvoyant vers un site externe ou avec mention d'une licence publique...) ? Parmi ces différents moyens, certains se sont-ils standardisés dans votre secteur des médias ?

Le nom de l'auteur apparaît en général en dehors du contenu visuel (parfois non).

Par exemple :

- Au-dessus ou en dessous de l'image.
- En bas de la page.
- Pour le site personnel d'un auteur, son nom ou pseudonyme est affiché en général sur la page d'accueil ou dans le nom du site.
- Si plateforme : site de l'auteur en hyperlien sous la photo.

Moyens standardisés: nom ou pseudonyme affiché sur la page d'accueil du site (si site personnel de l'auteur).

(Réponse aux questions à l'aide d'un questionnaire envoyé à nos auteurs)

10. Quel que soit le moyen utilisé, quelles données y figurent en plus du nom du ou des auteurs ? Par exemple :

A. Le symbole du droit d'auteur ?

B. Un identifiant normalisé comme l'ISBN (son équivalent pour les photos ou dessins) ?

C. L'année de première publication ? Une autre année ou d'autres années (dans l'affirmative, à quoi correspondent-elles) ?

D. En plus du nom de l'auteur, le nom de l'ayant droit (s'il est différent du nom de l'auteur) figure-t-il ?

Plateformes et fournisseurs :

	Oui	Non
Le symbole du droit d'auteur ©	x	
L'année de première publication	x	
Une autre année		x
Le nom de l'ayant-droit (si différent de l'auteur)		x
Autres données	x	

- Si autres données, lesquelles ?
 - "Tous droits réservés", "Please do not use without my permission"

Sites des auteurs : *(Réponse aux questions à l'aide d'un questionnaire envoyé à nos auteurs)*

	Oui	Non
Le symbole du droit d'auteur ©	+	-
L'année de première publication	-	+
Une autre année	-	+
Le nom de l'ayant-droit (si différent de l'auteur)	-	+

Autres données	-	+
----------------	---	---

- Si autre année, laquelle ?
 - Année de la version modifiée
- Si autres données, lesquelles ?
 - Nom de la personne qui a posée pour la photo
 - Le nom du lieu où la photo a été prise
 - L'adresse du site de l'auteur
 - Données de prise de vue
 - Nom de l'œuvre
 - Tags
 - Le nom de l'enseigne commerciale de l'auteur

11. Comment les fournisseurs de services/platformes nommés ci-dessus au point 5 identifient-ils l'auteur et sous quelle forme (questions 6-10) ?

Facebook

- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel
- Mention de l'auteur/utilisateur Facebook en dehors du contenu visuel, à côté de la photo (s'il s'agit bien de la personne qui l'a prise)

Google Image

- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel
- Effet rollover : adresse du site sur lequel elle se trouve (pas forcément celui de l'auteur de la photo)

Google +

- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel
- Mention de l'auteur en dehors du contenu visuel, au-dessus de la photo/de l'œuvre
- Mention de l'auteur en métadonnées dans les propriétés du fichier
- Indication du temps passé depuis la publication de la photo/de l'œuvre (ex. 10 semaines)

Pinterest

- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel
- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre en dehors du contenu visuel
- Lien vers le site d'où provient la photographie en cliquant dessus

Instagram

- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel
- Mention de l'auteur/utilisateur Instagram en dehors du contenu visuel, au dessus de la photo
- Mention de la journée et de l'heure à laquelle la photo a été postée

Flickr

- Mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel : dépend de l'auteur
- Effet rollover sur la photo dans l'album : mention de l'auteur et du titre
- Mention de l'auteur en dehors du contenu visuel, en haut de la page de l'album
- En cliquant sur la photo dans l'album : nouvelle page qui reprend le nom de l'auteur en dehors du contenu visuel, ainsi que le titre (si la photo en a), la date de la prise de la photo, les tags et le © « Tous droits réservés »

Tumblr

- Mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel : dépend de l'auteur
- Mention de l'auteur en dehors du contenu visuel en haut de la page, ainsi que le titre en dessous de la photo (si elle en a un), et la date.

Twitter

- Mention de l'utilisateur Twitter en dehors du contenu visuel : en dessous de la photo (qui n'est pas forcément l'auteur), ainsi que la date
- Aucune mention de l'auteur de la photo/de l'œuvre sur le contenu visuel

Belpress

- Mention du numéro de la photo/la référence (en dehors du contenu visuel même, en-dessous de la photo)
- Mention du titre de la photo (en dehors du contenu visuel même, en-dessous de la photo)
- Mention de la date de la photo
- Le résumé de l'évènement dans lequel la photo a été prise
- Mention du nom du photographe + Belpress
- Mention des infos techniques : format de la photo, qualité de la photo (en MB) et prix de la photo
- Filigrane avec le nom du site

ID Photo Agency :

- Mention du nom de l'auteur de la photo sur le contenu visuel, ainsi que le ©
- Mention du nom de l'auteur de la photo également en dehors du contenu visuel, à droite de la photo, ainsi que les tags
- Filigrane avec le nom du site sur la photo

Isopix :

- Filigrane avec © sur la photo et le nom du site
- Effet rollover sur la photo : mention du nom de l'auteur, le titre et la date de la photo

Photonews :

- Pas d'accès aux photos sans être abonné.

Reporters :

- Après avoir cliqué sur la photo : mention du nom de l'auteur de la photo, de la date, du titre et des tags de la photo en dehors du contenu visuel.

Tilt Photographie :

- Mention du nom de l'auteur de la photo en dehors du contenu visuel

Belga Image :

- Mention du nom de l'auteur en dehors du contenu visuel, ainsi que la date et le sujet de la photo
- Logo « belga image » apposé sur la photo
- Lorsqu'on ouvre une photo : mention du nom de l'auteur et du © sur le contenu visuel (en filigrane)
- Mention de l'auteur, du sujet et des tags en dehors du contenu visuel, à droite de la photo

Getty Images :

- Mention du nom de l'auteur sur le contenu visuel, avec le logo de « getty images »
- En dehors du contenu visuel : résumé de l'événement lors duquel la photo a été prise, le nom de l'auteur, la date de la photo et les tags.

iStock

- Mention du nom de l'auteur de la photo en dehors du contenu visuel : à droite de la photo, ainsi que la date de la dernière modification de la photo
- Filigrane avec le logo « iStock » sur le contenu visuel

Fotolia

- Effet rollover sur la photo : mention du nom de l'auteur, du ©, ainsi que du titre + filigrane avec le logo de « fotolia » sur la photo
- Après avoir cliqué sur la photo : filigrane avec le logo « fotolia »
- Mention du titre de la photo, de l'auteur, du pays de l'auteur, et tags

Pixabay

- Effet rollover sur la photo : nom de l'auteur + tags.
- Après avoir cliqué sur la photo : mention du nom de l'auteur en dehors du contenu visuel, à droite de la photo. (+ mention « Public domain »)

Shutterstock

- Effet rollover sur la photo : titre de la photo.
- Filigrane : logo de « shutterstock »
- Après avoir cliqué sur la photo : filigrane avec le logo de « shutterstock »
- Mention du nom de l'auteur en dehors du contenu visuel, ainsi que du titre et les tags

Stocklib

- Filigrane : mention de « Copyright » sur le contenu visuel
- Mention du titre de la photo en dehors du contenu visuel

- Après avoir cliqué sur la photo : filigrane dans le contenu visuel avec mention de « Copyright »
- Mention du nom de l'auteur en dehors du contenu visuel, à droite de la photo, ainsi que la mention du titre, les tags et « © Stocklib ».

Musique, livres audio, radio

(par Sébastien Witmeur – SABAM)

12. Dans votre région, quels sont **les radios en ligne, les services de musique à la demande (en streaming ou en téléchargement) ou les autres services ou plateformes similaires proposant des contenus audio, y compris des livres audio, des podcasts, etc.**, les plus importants?

Voici les différentes plateformes avec lesquelles la SABAM a conclu des contrats de licence :

7 Digital

DOWNLOAD

Aupeo	STREAMING
Beatport	DOWNLOAD
Deezer	STREAMING
eMusic	DOWNLOAD
Google Play	DOWNLOAD
	STREAMING
Guvera	STREAMING
iTunes	DOWNLOAD
	STREAMING
Microsoft	STREAMING
	DOWNLOAD
Mixcloud	STREAMING
Napster	STREAMING
Qobuz	STREAMING
	DOWNLOAD
Recisio	DOWNLOAD
	STREAMING
Soundcloud	STREAMING
Spotify	STREAMING
Tidal	STREAMING
YouTube	STREAMING

13. Est-il d'usage d'indiquer le nom de l'auteur ou de l'ayant droit **dans le contenu audio lui-même** ? Cette pratique peut varier selon qu'il s'agisse de la radio, des podcasts ou des livres audio (où il est courant de mentionner le nom de l'auteur) ou qu'il s'agisse des services musicaux où le nom peut être indiqué dans les métadonnées du fichier ou au passage de la

souris (effet rollover). Parmi ces différents moyens, certains se sont-ils standardisés dans votre secteur des médias ?

Nous ne constatons pas sur les différentes plateformes reprises dans la liste de la question précédente de pratique relative au mention du nom de l'auteur ou de l'ayant droit. Au contraire, dans le secteur de la musique, le référencement se pratique de façon généralisée autour du nom de l'artiste interprète et/ou du titre de l'œuvre musicale.

14. Si le moyen d'identifier l'auteur implique des informations qui peuvent être visualisées (par opposition à l'indication purement sonore du nom de l'auteur), quelles données y figurent en plus du nom du ou des auteurs ? Par exemple :

A. Le symbole du droit d'auteur ?

Nous n'avons pas d'exemple à mentionner.

B. Un identifiant normalisé comme l'ISRC ?

Le code ISRC figure dans le reporting de certaines plateformes mais la pratique est loin d'être majoritaire. En revanche, le code ISRC ne figure jamais sur les écrans.

C. L'année de première publication ? Une autre année ou d'autres années (dans l'affirmative, à quoi correspondent-elles) ?

Que ce soit au niveau des écrans ou des fichiers de reporting, il n'y a pas d'indication relative à l'année de sortie de l'œuvre musicale ou de sa réédition .

D. En plus du nom de l'auteur, le nom de l'ayant droit (s'il est différent du nom de l'auteur) figure-t-il ?

Dans la mesure où le nom de l'auteur n'est lui-même pas mentionné, il ne faut logiquement pas s'attendre à trouver des indications relatives aux autres ayants droit éventuels.

15. Lorsque des données d'identification de l'auteur figurent dans le fichier numérique, demeurent-elles dans le fichier ou sont-elles retirées par des tiers tels que des plateformes ?

Dans notre expérience, les plateformes s'agissant du contenu musical se limitent à communiquer le nom de l'artiste-interprète et du titre de l'œuvre.

16. Quelles sont les pratiques utilisées pour faire figurer le nom de l'auteur ou de l'ayant droit **dans la description du contenu audio présentée sur le site** (c'est-à-dire non pas dans le contenu même, mais par exemple au-dessus ou en dessous du fichier, avec un hyperlien renvoyant vers un site externe...) ? Parmi ces différents moyens, certains se sont-ils standardisés dans votre secteur des médias ?

Les plateformes Internet dépendent à titre principal du contenu fourni par les labels. La qualité de reporting des plateformes dépendent en réalité de la qualité des informations reçues des labels. Sur certaines plateformes, des informations complémentaires sont

disponibles, du type revenus par titre, code ISRC, données financières relatives à l'artiste. Ce type d'informations complémentaires restent toutefois limité et l'on ne peut certainement pas parler de pratique généralisée.

17. Quel que soit le moyen utilisé, quelles données y figurent en plus du nom du ou des auteurs ? Par exemple :

A. Le symbole du droit d'auteur ?

Non.

B. Un identifiant normalisé comme l'ISRC ?

Le code ISRC figure dans certains reportings.

C. L'année de première publication ? Une autre année ou d'autres années (dans l'affirmative, à quoi correspondent-elles) ?

Non, pas d'indication relative aux années.

D. En plus du nom de l'auteur, le nom de l'ayant droit (s'il est différent du nom de l'auteur) figure-t-il ?

Non.

18. Comment les fournisseurs de services/plateformes nommés ci-dessus au point 12 identifient-ils l'auteur et sous quelle forme (questions 13-17) ?

Dans certains cas, que nous évoluons à 25%, les auteurs sont identifiés dans les playlists.

Dans tous les autres cas, les plateformes ne renseignent pas les auteurs et l'identification se fait au sein des sociétés de gestion sur la base d'une recherche œuvre par œuvre dans la Documentation Internationale.

Il convient de préciser que les reportings de ces plateformes reprennent le détail des services proposés et des différents pays où ceux-ci ont été utilisés. Le détail des informations financières est essentiel pour permettre aux sociétés de gestion collective actives dans le domaine musical d'opérer une répartition par titre, et par la suite, par ayant-droit.

Film, TV, Video

19. Who are the most prominent **online TV broadcasters, user generated video sharing platforms, on demand film providers (both streaming and downloading) or other similar services or platforms offering audiovisual content** in your region?

Public Broadcasters:

RTBF

VRT

ARTE

Private Broadcasters :

RTL-Tvi

MEDIAALAN

SBS

User generated video sharing platforms:

You Tube

Facebook

Vimeo

On demand film providers (both streaming and downloading)

- Proximus
- Telenet
- Voo
- Be TV
- Each of those distributors may offer their own services (such as catch up tv) or service of third parties
- Hereabove broadcasters directly or through distributors for VOD, SVOD or catch up TV Services
- Netflix
- Apple TV which offers its own services or third parties services.
- Universciné

20. employed to place the author's or rightholder's name **in the audiovisual content itself**, such as in the opening or closing credits, on the bottom of the window with the film, by a watermark placed over the film, metadata in the file's properties, use of the mouseover (rollover) effect etc.? Are any of the above means standardized in your media sector?

Opening and/or closing credits of audiovisual works.

Meta data through the Standard Identifier ISAN

21. Whatever the means, what information in addition to the name(s) of the author(s) is disclosed? E.g.

A. A copyright symbol?

Yes, this is very common even though it has little legal value.

B. Standard identifier such as ISRC (music videos) or other equivalent

*ISAN International Standard Audiovisual Number which is a voluntary numbering system and metadata schema for the unique and persistent identification of any **audiovisual works** and **versions** thereof including films, shorts, documentaries, television programs, sports events, advertising, etc. Through the ISAN Version, it is possible to identify all related versions of a work such as variants (expressions, manifestations), language, editions, clips, media embodiments, digital encodings, etc... The ISAN Version allows also identifying closely related content & items including promotional material, soundtracks, closed captioning tracks, etc*

C. Year of first publication? Other year(s) (if so, to what do they pertain)?

First year of publication.

D. In addition to the author's name, does the rightholder's name (if different from the author's) appear?

Yes: the Producers and coproducers and performing artists

22. Once author-identifying data is included in the digital file, does it remain there, or do third parties, such as platforms, strip it out?

Isan is integrated in the digital file. Some broadcasters may add datas in their own digital file.

23. What means are employed to place the author's or rightholder's name **in the description of the audiovisual content on the website** (outside of the content itself, such as below or above a file, with a hyperlink to external site...)? Are any of the above means standardized in your media sector? *Not standardized, both below and above file are common.*

24. Whatever the means, what information in addition to the name(s) of the author(s) is disclosed? E.g.

A. A copyright symbol? *Yes, although mostly not in the opening/closing credits.*

B. Standard identifier such as ISRC (for music videos) or other equivalent

ISAN

C. Year of first publication? Other year(s) (if so, to what do they pertain)?

Yes

D. In addition to the author's name, does the rightholder's name (if different from the author's) appear? *Name of the producer.*

25. How do the service/platform providers named above in question 15 identify the author/rightholder and in which form (questions 20-24)?

It varies from platform to platform and on the purpose of the communication : promotion, informations on the films. The main platforms do not alter the films 'credits.

E-zines, E-books, Blogs, News, News Aggregators

(by Sandrien Mampaey & Evi Werkers – Vlaamse nieuwsmedia)

26. What are the most prominent providers of **online literary content** (e.g. magazines/e-zines, e-books, blogs, news, including news aggregators) in your region and how do they identify the author or rightholder?

The Flemish book publishing market is an important content provider of digital literary content. 80% of digital books that are available on the general publishing market are fiction books. 30% of all the titles produced in Flanders are available in digital format. Digital sales of books amount to almost 4 % of the global sales market in Flanders.

Recent titles are simultaneously produced in different formats. The way rightholders are identified varies. In general terms we can say that the name of the author(s) and/or illustrator(s) are published on the cover of the book unless the author wished to remain anonymous or to use a pseudonym. The name, or more commonly, the logo of the publisher is usually printed on the side of the book and on the colophon.

Newspapers are an important provider of digital literary content. Daily 5.5 million readers are reached, i.e. 57% of the population. Total reach (throughout the different platforms) 8 million readers (84%) are reached, i.e. 8 Belgians out of 10. If we look at the TOP 20 (source CIM) most visited websites in Belgium, most of them are websites of newspapers, supplemented by the news/sport websites of the public broadcaster and websites of news magazines. Belgium has a few independent purely digital news websites (without an equivalent in print), but their reach is rather limited in comparison with the traditional news providers such as newspapers and magazines as they are not in the TOP 50 most visited websites in Belgium.

Regarding newspapers and magazines, the name of the author or initials are published at the end of the article. Same goes for photographers, except in case the photo is licensed by a

photo agency in which case the name of the photo agency is published. The title of the publication is published at the top of the first page of the printed version or the website. The name of the publisher is not always mentioned.

News aggregators only mention the title of the publication and the date of publication. A reader is unable to identify the author until he or she clicks through to the website where the article is published with identification of the author.

27. Is there a practice to mention the author's or rightholder's name **within the literary content itself**, such as author's name as a byline appearing together with the literary content, or disclosed via mouseover (rollover effect), watermark, metadata in the file's properties, other means or author-identification, or no attribution at all? Are any of the above means standardized in your media sector?

Yes, the author's name (or initials) is part of the standard metadata set.

Some book publishers work with ISNI (International Standard Name Identifier), but this is not integrated yet in the standard metadata set. Some webshops work with their own internal ID to standardize author names. Meta4books, the association which also manages the Flemish ISBN office, is planning to implement ISNI in the books in print database to improve standardization for authors in Flanders.

28. Whatever the means, what information in addition to the name(s) of the author(s) is disclosed? E.g.

A. A copyright symbol? Yes, this is very common though book publishers know that this has little legal value.

Newspaper/magazine publishers do not use the copyright symbol very often in their publications/websites. Regarding the digital re-use of the content by third parties (through a license), mentioning the copyright symbol under the reused article is one of the licensing conditions (together with a source reference)

B. Standard identifier such as an ISBN or ISSN. Yes, see reply above regarding book publishers, no regarding newspapers/magazines publishers.

C. Year of first publication? Other year(s) (if so, to what do they pertain)? Usually the year of publication and print are mentioned in the colophon. The first year of publication can be mentioned too but this is rather extraordinary (e.g. in the case of a republished work).

Regarding newspapers/magazines the date of publication is mentioned.

D. In addition to the author's name, does the rightholder's name (if different from the author's) appear? Yes, the name of the publisher is mentioned on the side of the book and in the colophon of the book, though the name of the author is usually the main source and for that reason most prominently visible on the cover of the book.

Regarding newspapers/magazines the title of the publication has a prominent place. The name of the publisher is mentioned on the first page or in the colophon or in the policy on the website.

29. Once author-identifying data is included in the digital file, does it remain there, or do third parties, such as platforms, strip it out?

Not to our knowledge.

30. What practices are employed to place the author's or rightholder's name **in the description of the literary content on the website** (outside of the content itself, such as below or above a file, with a hyperlink to external site...)? Are any of the above means standardized in your media sector?

Regarding book publishers the author's name and name of the publisher is part of the standard metadata set and is mentioned in the descriptive information of the book on webshops. With a hyperlink on the author's name you can find more books by this author.

31. Whatever the means, what information in addition to the name(s) of the author(s) is disclosed? E.g. See replies to question 28

A. A copyright symbol?

B. Standard identifier such as an ISBN or ISSN.

C. Year of first publication? Other year(s) (if so, to what do they pertain)?

D. In addition to the author's name, does the rightholder's name (if different from the author's) appear?

Websites as Such

332. Is there a standardized or prevailing practice how to place the name of the author in and to the **website as such**, e.g. at the very bottom of the website, at the bottom of the window (if the page is scrolled or the window resized, the text sticks to the lower window border, elsewhere than at the bottom of the website), with a hyperlink to external site naming the actual rightholder?.

Most of the time the author's name is mentioned very close to the title of the book, but there is no standardized practice.

Regarding newspapers and magazines, the name of the author or initials are published at the end of the article. Same goes for photographers, except in case the photo is licensed by a photo agency in which case the name of the photo agency is published.

34. Whatever the means, what information in addition to the name(s) of the author(s) is disclosed? E.g.

A. A copyright symbol? Depending on the source (website publisher, webshop) regarding books. No regarding newspapers/magazines

B. Standard identifier such as an ISBN . Yes see above regarding books, no regarding newspapers/magazines

C. Year of first publication? Other year(s) (if so, to what do they pertain)? No see above

D. In addition to the author's name, does the rightholder's name (if different from the author's) appear? Yes, the name of the publisher is sometimes mentioned as well, depending on the webshop you are visiting.

Regarding newspapers/magazines the title of the publication has a prominent place on the website. The name of the publisher is mentioned in the policy on the website.

Général

35. Can you identify substantial similarities or differences between the online and offline identification practices in your region?

The name of the author is always mentioned. The name of the publisher and the copyright symbol is not always reproduced in an online environment but this depends very much on the origin of the website (webshop, website publisher, news site, search engine, etc).

Regarding newspapers/magazines we cannot identify substantial differences between online and offline identification practices.

+ Réponse SOFAM

En ligne

Sur les sites personnels des auteurs : nom de l'auteur présent le plus souvent dans les métadonnées du fichier, ou dans un coin de la photo. Le symbole du droit d'auteur (©) y est également le plus souvent affiché. Le nom de l'auteur apparaît aussi en général en dehors du contenu visuel, le plus souvent accompagné du ©

Sur les plateformes de partage de photos : aucune mention de l'auteur sur le contenu visuel même, mais il est souvent mentionné en dehors du contenu visuel (s'il s'agit bien de la même personne que l'utilisateur !)

Sur les fournisseurs de contenu visuel : souvent un effet rollover dans la page du menu de recherche d'images qui indique parfois le nom de l'auteur de la photo. Celui-ci est toujours renseigné, en revanche, une fois qu'on ouvre la page de la photo. Le logo du fournisseur est le plus souvent apposé en filigrane sur le contenu visuel.

Hors ligne :

Le plus souvent, les journaux et revues mentionnent uniquement les initiales de l'auteur, accompagné du ©, en dehors du contenu visuel (en dessous de la photo).